



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

**Arrêté portant délimitation
de zonage archéologique**

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine, notamment ses articles L.522-4, L.522-5 et R.523-6 prévoyant la possibilité de définir, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, des zones de présomption de prescriptions archéologiques, préalablement à la réalisation de projets d'aménagement affectant le sous-sol ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2016/DRAC/1 du 29 février 2016, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique sur le zonage archéologique objet du présent arrêté, en date des 4 et 5 novembre 2015 ;

CONSIDERANT que des vestiges archéologiques intéressant l'histoire des civilisations à différentes périodes chronologiques sont présents sur plusieurs zones dans le périmètre du territoire de la commune concernée par le présent arrêté ;

CONSIDERANT que leur protection implique la transmission de permis de construire, de démolir et d'autorisations d'installations et travaux divers au préfet de région ;

ARRETE
(n°294)

Article 1^{er} : Les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale sur la commune de DOUE-LA-FONTAINE (49) sont indiquées dans l'annexe 1 (tableau) et délimitées dans l'annexe 2 (carte) du présent arrêté.

Article 2 : : Les projets d'aménagement entrant dans le champ d'application de l'article R.523-4 du code du Patrimoine doivent faire l'objet d'une saisine du préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie – 1 rue Stanislas Baudry - BP 63518 - 44035 Nantes Cedex 1) dans les périmètres des zones et au-dessus des seuils définis en annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Article 3 : En dehors des zones définies par le présent arrêté, les alinéas 2 à 6 de l'article R. 523-4 du code du Patrimoine s'appliquent.

Article 4 : En application de l'article R.523-6 du code du Patrimoine, le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de MAINE-ET-LOIRE. Une copie de l'arrêté et de ses annexes sera adressée par le Préfet du département au Maire concerné, aux fins d'affichage en mairie pendant un délai d'un mois minimum.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 28 juin 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur en Chef du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

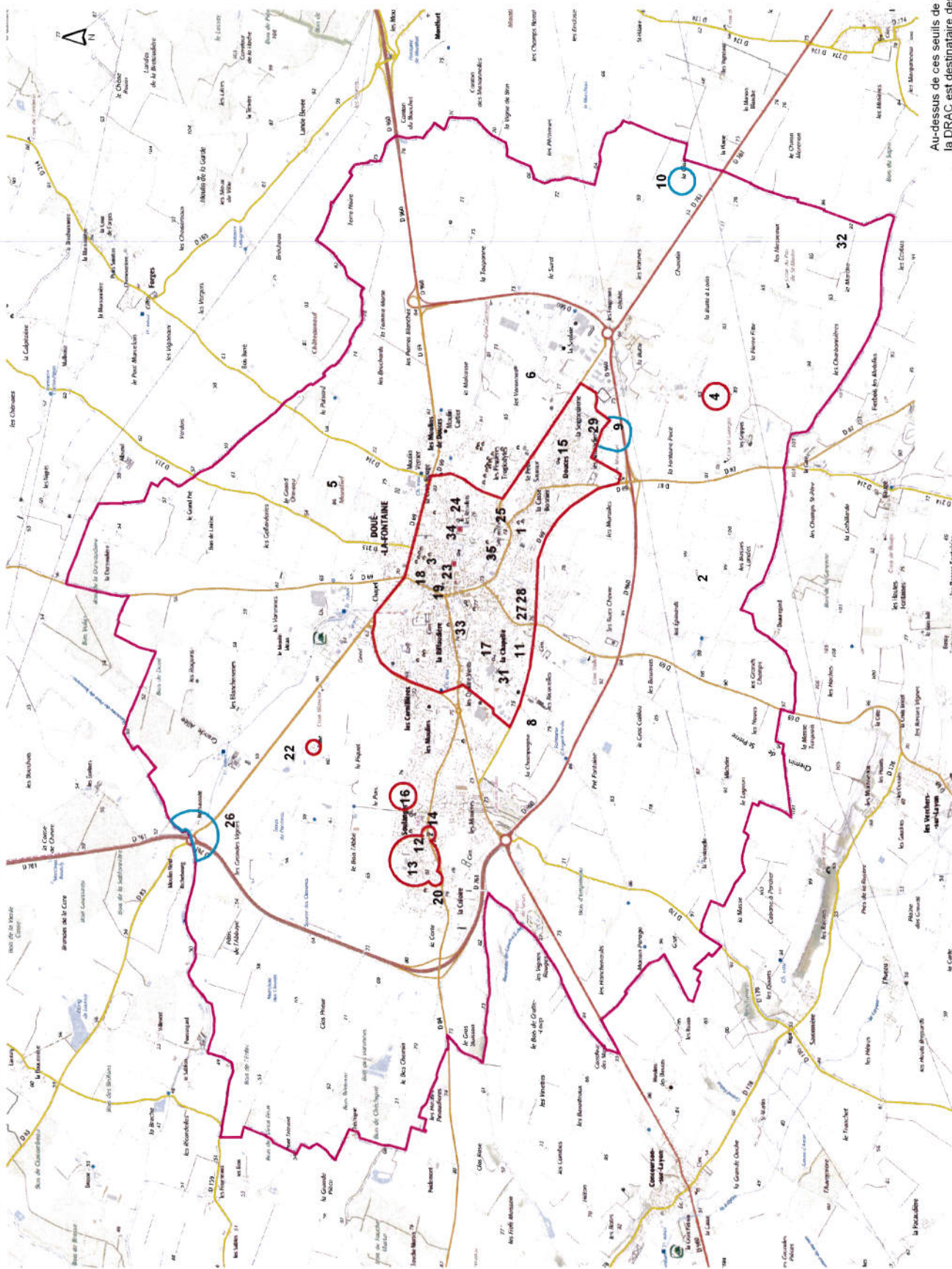
Seuil en m²	Zone	Numéro de l'EA	Nom du site / Lieu-dit-cadastral	(Chronologie) vestiges
zonage de saisine seuil à 100m²	1	49 125 0001	DOLMEN DE LA CROIX DE FER / RUE DE LA CROIX DE FER	(Néolithique) dolmen
zonage de saisine seuil à 100m²	3	49 125 0003	/ 12, RUE DU CHATEAU	(Moyen-âge classique) motte castrale
zonage de saisine seuil à 100m²	4	49 125 0004	LES PERRIERES / RUE DES PERRIERES	(Epoque moderne) paroi ornée gravé(e) (rocher gravé)
zonage de saisine seuil à 100m²	4	49 125 0004	LES PERRIERES / RUE DES PERRIERES	(Epoque moderne) souterrain (rocher gravé)
zonage de saisine seuil à 100m²	7	49 125 0007	LA SEIGNEURIE / 1 RUE DE LA CROIX MORDRET	(Moyen-âge) souterrain
zonage de saisine seuil à 100m²	11	49 125 0011	LA CHAPELLE SOUS DOUE, LA CAVE BRETON-DOUET / 14, RUE DE LA SAVONNIERE	(Moyen-âge) souterrain
zonage de saisine seuil à 100m²	12	49 125 0012	L'ABBAYE / L'ABBAYE	(Moyen-âge) maison
zonage de saisine seuil à 100m²	13	49 125 0013	/ LE PRESBYTERE	(Bas moyen-âge) maison
zonage de saisine seuil à 100m²	14	49 125 0014	EGLISE SAINT-GILLES DE SOULANGE / L'EGLISE	(Moyen-âge) église
zonage de saisine seuil à 100m²	15	49 125 0015	EGLISE DE DOUCES / LES DOUCES	(Moyen-âge) cimetière
zonage de saisine seuil à 100m²	15	49 125 0015	EGLISE DE DOUCES / LES DOUCES	(Moyen-âge) église
zonage de saisine seuil à 100m²	15	49 125 0015	EGLISE DE DOUCES / LES DOUCES	(Moyen-âge) inhumation
zonage de saisine seuil à 100m²	16	49 125 0016	LE CHATEAU DE FOULON / SOULANGER	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) château fort
zonage de saisine seuil à 100m²	17	49 125 0017	LA CHAPELLE / LA CHAPELLE	(Moyen-âge classique - Epoque contemporaine) église
zonage de saisine seuil à 100m²	18	49 125 0018	LE CHATEAU / LE CHATEAU	(Moyen-âge) château fort
zonage de saisine seuil à 100m²	19	49 125 0019	COLLEGALE SAINT-DENIS / LE BOURG	(Moyen-âge) église (église collégiale)

zonage de saisine seuil à 100m²	23	49 125 0023	EGLISE SAINT-PIERRE / LE BOURG	(Moyen-âge) église	
zonage de saisine seuil à 100m²	24	49 125 0024	COUVANT DES RECOLLETS / LE BOURG	(Epoque moderne) couvent	
zonage de saisine seuil à 100m²	25	49 125 0025	LES ARENES / RUE DES ARENES	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) carrière	
zonage de saisine seuil à 100m²	25	49 125 0025	LES ARENES / RUE DES ARENES	(Moyen-âge classique - Epoque moderne) habitat troglodytique	
zonage de saisine seuil à 100m²	27	49 125 0027	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Haut moyen-âge) bâtiment rectangulaireCarolingien	
zonage de saisine seuil à 100m²	27	49 125 0027	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Haut moyen-âge) carrière de sarcophages Carolingien	
zonage de saisine seuil à 100m²	27	49 125 0027	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Haut moyen-âge) demeure Carolingien	
zonage de saisine seuil à 100m²	28	49 125 0028	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Moyen-âge classique) motte castrale	
zonage de saisine seuil à 100m²	28	49 125 0028	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Moyen-âge classique) trou de poteau	
zonage de saisine seuil à 100m²	29	49 125 0029	LA SEIGNEURIE / 1 RUE DE LA CROIX MORDRET	(Haut moyen-âge) carrière de sarcophages	
zonage de saisine seuil à 100m²	31	49 125 0031	LA PETITE CHAMPAGNE / RUE GERARD MARTIN	(Néolithique) fosse	
zonage de saisine seuil à 100m²	33	49 125 0033	ENCEINTE DE VILLE MODERNE DE DOUE-LA-FONTAINE /	(Epoque moderne) enceinte urbaine	
zonage de saisine seuil à 100m²	34	49 125 0034	HOPITAL LOCAL DE DOUE-LA-FONTAINE / RUE SAINT-FRANCOIS	(Epoque indéterminée) carrière pierre	
zonage de saisine seuil à 100m²	35	49 125 0035	VILLE MEDIEVALE ET MODERNE DE DOUE-LA-FONTAINE /	(Moyen-âge - Période récente) ville	
zonage de saisine seuil à 3000m²	9	49 125 0009	CROIX MORDET / CROIX MORDET	(Epoque indéterminée) enclos rectilinéaire	
zonage de saisine seuil à 3000m²	10	49 125 0010	LA CLEF / LA CLEF	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire	
zonage de saisine seuil à 3000m²	26	49 125 0026	MOULIN NEUF / RECHAUSSEE	(Gallo-romain) bâtiment	
zonage de saisine seuil à 3000m²	26	49 125 0026	MOULIN NEUF / RECHAUSSEE	(Gallo-romain) parcellaire	
zonage de saisine seuil à 10000m²	2	49 125 0002	LES HAUTES RUES CHEVRES / LES HAUTES RUES CHEVRES	(Moyen-âge) céramique	
zonage de saisine seuil à 10000m²	5	49 125 0005	MONTFIEF / MONTFIEF	(Gallo-romain) céramique:monnaies	
zonage de saisine seuil à 10000m²	6	49 125 0006	LES HAUTES VARENNES / LES HAUTES VARENNES	(Epoque contemporaine?) carrière	

zonage de saisine seuil à 10000m²	8	49 125 0008	LA CHAMPAGNE / LA CHAMPAGNE	(Epoque indéterminée) parcellaire	
zonage de saisine seuil à 10000m²	32	49 125 0032	LES MOUSSEAUX / LA MARCHÉ / LES FONTENELLES / LA CROIX DU PAS SAINT MART	(Paléolithique moyen) occupation	
Zone de saisine de la commune	1	49 125 0001	DOLMEN DE LA CROIX DE FER / RUE DE LA CROIX DE FER	(Néolithique) dolmen	
Zone de saisine de la commune	2	49 125 0002	LES HAUTES RUES CHEVRES / LES HAUTES RUES CHEVRES	(Moyen-âge) céramique	
Zone de saisine de la commune	3	49 125 0003	/ 12, RUE DU CHATEAU	(Moyen-âge classique) motte castrale	
Zone de saisine de la commune	4	49 125 0004	LES PERRIERES / RUE DES PERRIERES	(Epoque moderne) paroi ornée gravée(e) (rocher gravé)	
Zone de saisine de la commune	4	49 125 0004	LES PERRIERES / RUE DES PERRIERES	(Epoque moderne) souterrain (rocher gravé)	
Zone de saisine de la commune	6	49 125 0006	LES HAUTES VARENNES / LES HAUTES VARENNES	(Epoque contemporaine?) carrière	
Zone de saisine de la commune	7	49 125 0007	LA SEIGNEURIE / 1 RUE DE LA CROIX MORDRET	(Moyen-âge) souterrain	
Zone de saisine de la commune	8	49 125 0008	LA CHAMPAGNE / LA CHAMPAGNE	(Epoque indéterminée) parcellaire	
Zone de saisine de la commune	10	49 125 0010	LA CLEF / LA CLEF	(Epoque indéterminée) enclos curvilinéaire	
Zone de saisine de la commune	11	49 125 0011	LA CHAPELLE SOUS DOUE LA CAVE BRETON-DOUET / 14, RUE DE LA SAVONNIERE	(Moyen-âge) souterrain	
Zone de saisine de la commune	13	49 125 0013	/ LE PRESBYTERE	(Bas moyen-âge) maison	
Zone de saisine de la commune	14	49 125 0014	EGLISE SAINT-GILLES DE SOULANGE / L'EGLISE	(Moyen-âge) église	
Zone de saisine de la commune	15	49 125 0015	EGLISE DE DOUCES / LES DOUCES	(Moyen-âge) cimetière	
Zone de saisine de la commune	15	49 125 0015	EGLISE DE DOUCES / LES DOUCES	(Moyen-âge) église	
Zone de saisine de la commune	15	49 125 0015	EGLISE DE DOUCES / LES DOUCES	(Moyen-âge) inhumation	
Zone de saisine de la commune	16	49 125 0016	LE CHATEAU DE FOULON / SOULANGER	(Bas moyen-âge - Epoque moderne) château fort	
Zone de saisine de la commune	17	49 125 0017	LA CHAPELLE / LA CHAPELLE	(Moyen-âge classique - Epoque contemporaine) église	
Zone de saisine de la commune	18	49 125 0018	LE CHATEAU / LE CHATEAU	(Moyen-âge) château fort	
Zone de saisine de la commune	19	49 125 0019	COLLEGIALE SAINT-DENIS / LE BOURG	(Moyen-âge) église (église collégiale)	

Zone de saisine de la commune	22	49 125 0022	LE LOGIS DE ROHE / LE LOGIS DE ROHE	(Epoque moderne) maison	
Zone de saisine de la commune	23	49 125 0023	EGLISE SAINT-PIERRE / LE BOURG	(Moyen-âge) église	
Zone de saisine de la commune	24	49 125 0024	COUVENT DES RECOLLETS / LE BOURG	(Epoque moderne) couvent	
Zone de saisine de la commune	26	49 125 0026	MOULIN NEUF / RECHAUSSEE	(Gallo-romain) bâtiment	
Zone de saisine de la commune	26	49 125 0026	MOULIN NEUF / RECHAUSSEE	(Gallo-romain) parcellaire	
Zone de saisine de la commune	27	49 125 0027	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Haut moyen-âge) bâtiment rectangulaire	Carolingien
Zone de saisine de la commune	27	49 125 0027	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Haut moyen-âge) carrière de sarcophages	Carolingien
Zone de saisine de la commune	27	49 125 0027	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Haut moyen-âge) demeure	Carolingien
Zone de saisine de la commune	28	49 125 0028	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Moyen-âge classique) motte castrale	
Zone de saisine de la commune	28	49 125 0028	LA MOTTE DE LA CHAPELLE / LA MOTTE	(Moyen-âge classique) trou de poteau	
Zone de saisine de la commune	29	49 125 0029	LA SEIGNEURIE / 1 RUE DE LA CROIX MORDRET	(Haut moyen-âge) carrière de sarcophages	

Cartographie des zones de présomption de prescriptions archéologiques de la commune de Doué-la-Fontaine élaborée à partir des vestiges significatifs connus au 23/09/2015



- zonage de saisine seuil à 10 000m²
- zonage de saisine seuil à 3 000m²
- zonage de saisine seuil à 100m²

Au-dessus de ces seuils de surface d'aménagement, la DRAC est destinataire des dossiers d'aménagements projetés dans la zone de présomption et est susceptible de prescrire un diagnostic archéologique. Les fichiers SIG sont disponibles sur l'atlas des patrimoines à l'adresse suivante : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>